

<p>குலம் குப்பையிலே பணம் பந்தியிலே</p>	<p style="text-align: center;">Lettre du CERCLE CULTUREL DES PONDICHERIENS * * * * * புதுச்சேரியர் கலை மன்ற மடல் Rédaction : M.Gobalakichenane, 22, Villa Boissière, 91400 - Orsay, France</p>	<p>ISSN 1273-1048 No. 25 Septembre 1999 Organe de Liaison des Ressortissants de l'Inde ex- française : Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon (et Chandernagor)</p>
--	---	---

தமிழில் ஐக்கு

Haïku tamoul

La mode Haïku a également frappé le Tamoul et nous présentons ci-dessous quelques uns des plus récents.

ரா.சுந்தரமூர்த்தி கவிதைகள்

Les haïku de R.Soundaramourti

அடுத்தவர் முதுகு என்றால்
இத்தனை சுகமா ?
எருமை மீது கரிச்சான் குருவி.

Que le dos d'autrui est agréable!
Sur le dos du buffle
Le petit oiseau.

கொத்தாய் கூந்தல் பிடித்து
உதைக்கும் கணவன்
போய் வந்தாள் திருப்பதி.

Il bat sa femme en la saisissant
Par son épaisse chevelure
Elle a fait un tour à Tiroupati (*)

உதிர்ந்த மலருக்கு ஊர்வலம்
எறும்புகளின் பிடியில்
இறந்த வண்ணத்துப்பூச்சி.

Une belle procession
Pour une fleur tombée:
Dans la prise des fourmis le papillon mort

வழி எங்கும்
நட்சத்திர முட்கள்
நின்று தடுமாறும் நிலா.

Tout le long de son chemin
Des épines d'étoiles,
Entre elles titube la lune.

கடலின் பற்களா ?
கரை ஒதுங்கின
கிளிஞ்சல்கள்.

S'agit-il des dents de la mer,
Ces coquillages
Echoués sur le rivage ?

அவனும் கவிதை விற்கிறான்
கூடை நிறைய
கோழிக் குஞ்சுகள்.

Il vend aussi des poèmes:
Des poussins
Plein le panier

(தாமரை, சளவரி 1998)

(trad par Bavâny G.)

(*) où l'on va pour la tonsure complète de la tête.

Un concours de Tamoul à Pondichéry en 1851

1851 இல் ஒரு தமிழ் பரீட்சை

A plusieurs reprises, cette "Lettre de CCP" a évoqué la personnalité d'Edouard Ariel, dont on regrette encore la mort prématurée en 1854 à Pondichéry. Il avait 36 ans.

Un épisode de sa carrière nous semble intéressant à rappeler. En 1850, l'Administration de Pondichéry institua un concours ouvert aux fonctionnaires du Gouvernement, pour les encourager à étudier les langues locales. On conçoit facilement l'intérêt de recruter, pour le service de ce qui était alors une colonie, des personnes comprenant les langues vernaculaires. On verra que les épreuves ne concernent pas seulement une connaissance théorique et littéraire de la langue, mais comportent aussi des exercices pratiques permettant de juger de la maîtrise du langage dans la vie courante.

En 1850, le prix de Tamoul fut remporté par M.Montbrun, avec un accessit pour M.Hecquet.

En 1851, une prime fut offerte pour l'étude de l'Hindoustâni et du Télinga : probablement pensait-on à l'Etablissement de Yanaon. Personne ne s'étant présenté, on annonça alors un nouveau concours pour le Tamoul. Il y eut un seul candidat, Edouard Ariel, aide-commissaire de la Marine. Le concours devint donc un examen, dont les procès-verbaux du Conseil d'administration ont consigné l'organisation.(1)

En premier lieu, le Conseil, présidé par le gouverneur, M.Bédier, assisté par MM.Violette (trésorier) et A.Montbrun (receveur du Domaine), est complété pour la circonstance par des personnes compétentes : Néda Annasamy Ayer (interprète du Gouvernement), Sivasidambarom (interprète de la Cour d'appel), Canoussamy (Béchevar de Villianour).

Après avoir déterminé la manière de noter (de 1 à 5), on décide quelles épreuves auront le coefficient 10 (dictée, traduction de requête et interrogatoire, déchiffrement d'écriture difficile), alors que les autres auront le coefficient 20. Le maximum de points sera 750, le minimum pour avoir le prix sera la moitié plus un, soit 376 points.

Les épreuves orales se déroulent ainsi : d'abord, le candidat répond à cinq questions grammaticales tirées au sort. Ensuite, "M.Ariel lit et traduit de vive voix, en français :

"1/ un morceau choisi dans l'ouvrage intitulé Paramârtagouroukadé, p.30.

"2/ un passage tiré du Miroudiçandirigué, p.153.

"Il écrit sous la dictée un morceau extrait du Panchatantrakadé, p.30.

"Cette dictée est cachetée et remise à M. le président pour être ultérieurement l'objet du jugement de la Commission.

"On soumet au candidat une requête, rédigée en tamil, dans laquelle un pétitionnaire demande à faire constater la perte qu'il a éprouvée sur son terrain. M.Ariel lit et traduit en français, de vive voix, cette requête. Il interroge le pétitionnaire et converse avec lui.

(1) Aix-en-Provence, C.A.O.M., Correspondance générale Inde 80, p.465 à 468, séance des 18, 19 et 20 août 1851.

Jati, caste, espèce, nation, profession, corps de métier... etc!

சாதியோ சாதி!

Jâti signifie caste. C'est donc un terme du vocabulaire sociologique désignant un certain type de groupement humain (différent des classes sociales: un certain mode de stratification sociale, plus ou moins *comparable aux états et et aux ordres...*). Mais les hindous considèrent qu'il y a des jâti animales: les poulets, les moutons, les tigres, les crevettes et les requins constituent des jâti différentes (1), dans notre langage des castes. Bien entendu, cet anthropomorphisme nous amuse: les hindous projettent le modèle humain dans l'univers animal (et végétal aussi, mais nous laisserons celui-ci de côté).

Fort bien. Mais, s'il ne s'agissait que d'un *énorme contre-sens*? Si le sens premier de jâti était "espèce" et non "caste"? Si, par conséquent, ce terme appartenait d'abord au vocabulaire naturaliste, non au vocabulaire sociologique (selon nos spécifications)? Il est possible de montrer que c'est bien le cas, et qu'il s'agit même d'un double contre-sens. La recherche ici est entièrement à faire, elle nous conduira dans plusieurs directions, mais on peut déjà en indiquer clairement les grandes lignes.

Du côté du sanskrit d'abord. Tous les dictionnaires le disent, à commencer par celui de Monier-Williams: jâti : "naissance, forme d'existence (comme homme, animal) fixée par la naissance; "position assigned by birth, rank, caste, family, race, lineage"...

Nulle part, "caste" n'est donné comme sens premier de jâti. Mais, nous, ethnologues et souvent indianistes, frappés de cécité (dont nous indiquerons les causes), nous nous contentons de répéter, pour nous en débarrasser rapidement: "jâti signifie caste et aussi espèce". Yule et Burnell, dans leur dictionnaire Hobson-Jobson (1903) nous égarent en même temps qu'ils nous mettent sur la voie : "Caste is also applied to breeds of animals as a high caste Arab. In such cases the usage may possibly come directly from the Portuguese. *alta casta, casta baixa, in the sense of breed and strain*". On voit bien qu'ils s'interrogent sur le terme *casta*, non sur celui de jâti.

En ce qui concerne les Portugais, Yule et Burnell auraient pu nous éviter le second contre-sens, celui qui, remontant au latin, fait traduire *casta* par "pur, chaste"...

Le double contre-sens portant jâti et caste est d'autant plus surprenant, comme l'a pressenti Pitt-Rivers, que les deux termes se traduisent parfaitement l'un l'autre. C'est à partir du XVI^e siècle, après l'arrivée des Portugais en Inde, et peut-être même seulement du XVIII^e siècle(1) que l'erreur s'est produite.

L'histoire de cette erreur est à retracer, comme il nous faut trouver la réponse à cette question: qu'est ce que les Portugais avaient perçu de l'organisation sociale hindoue pour appliquer à ses unités le terme de *casta* et quels autres termes avaient ils à leur disposition, qu'ils ont écartés?

- Extrait du livre: "Les meilleurs dieux sont hindous" par Olivier Herrenschmitt, Lausanne, 1989, p.251-254.

(1) au XVIII^e siècle, les Tamouls désignaient les Portugais et les Français, par exemple, de "**jâti portugaise**" et de "**jâti française**". Les chroniqueurs de Pondichéry tels que Virânaicker II ont également utilisé ces termes (NdlR).

Internet *** Internet *** Internet *** Internet *** Internet *** Internet *** Internet *** Internet *** Internet *** Internet

Les articles de La Lettre du Cercle Culturel des Pondichériens sont également sur :

<http://www.MicroNet.fr/~karikaln/ccp.htm>